

Google Books se met Gallimard à dos

Les ennuis de Google risquent de s'accroître en France concernant sa plate-forme de livres électroniques Books. Le Pdg des éditions Gallimard, **Antoine Gallimard**, a annoncé son intention de poursuivre l'entreprise de Mountain View. Une annonce faite mercredi 31 mars dans le cadre du 30e Salon du livre de Paris (du 26 au 31 mars 2010).

L'éditeur reproche à Google sa numérisation des ouvrages **contre l'avis des ayants droit**. « *[Google] nous fait des promesses depuis des mois... et continue sa numérisation sauvage* », déclare Antoine Gallimard selon des propos rapportés par *Libération* (01/04/10). C'est notamment pour ces raisons que le moteur de recherche a été [condamné pour contrefaçon](#) à la mi-décembre 2009. Il était notamment poursuivi par le Seuil, les éditions La Martinière, et soutenu par le Syndicat national de l'édition (SNE) et la Société des gens de lettres. Google a cependant fait appel de cette décision.

Le SNE soutient également l'initiative de Gallimard. Lequel pourrait être rejoint par d'autres éditeurs du secteur et non des moindres : **Albin Michel, Flammarion et Eyrolles**. Une décision défavorable à Google pourrait remettre en cause sa stratégie de numériser les contenus littéraires en France afin de développer sa plate-forme en ligne Google Books. Parallèlement, la question de savoir si l'entreprise américaine va avoir accès au fond de la BNF [n'est toujours pas tranchée](#).

[Kindle](#) d'Amazon, [iPad](#) d'Apple, [Reader](#) de Sony, [Cybook opus](#) de Booken... Le marché des *reader* ou liseuses de livre électronique s'étoffe (Google pourrait même lancer sa propre solution). Et constitue un vrai enjeu de développement –de survie?– pour les éditeurs. D'où l'importance de **bien négocier les droits d'exploitation** auprès des plates-formes de distribution en ligne.

Google a numérisé **12 millions d'ouvrages** dans le monde. Il espère en réunir 40 millions pour alimenter [sa librairie en ligne](#).